

*l'Anti*capitaliste

n°782 | 8 janvier 2026 | 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN CONTRE L'IMPÉRIALISME US

ZOOM

Iran. Ni Guide ni Shah :
soutien au soulèvement
des peuples d'Iran !

Page 3

INTERNATIONAL

Palestine. L'épuration
ethnique de Gaza par des
ONG et le Somaliland

Page 4

ARGUMENTS

Loi Yadan : danger grave
et imminent pour la
liberté d'expression

Page 5

CHAMP LIBRE

Mohammed Harbi,
une vie de combat et de
pensée révolutionnaires

Page 8

Édito

2026 : affronter le chaos capitaliste et impérialiste

Par la RÉDACTION

Macron se pose en chef de guerre pour masquer l'affaiblissement de son pouvoir et la violence des politiques menées contre la population. La crise budgétaire révèle l'impassé du régime : coupes dans les collectivités et les services publics, gel des pensions, des allocations et des prestations sociales, tandis que les cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches se multiplient et que les dépenses militaires explosent. Cette austérité frappe de plein fouet les classes populaires.

À l'échelle internationale, la fuite en avant impérialiste s'accélère. Les peuples paient le prix des rivalités entre puissances, du pillage des ressources et des guerres. L'agression des États-Unis contre le Venezuela marque une escalade au service des intérêts du capital et du contrôle du pétrole. Partout, ces politiques produisent misère sociale, chaos écologique, autoritarisme, progression de l'extrême droite. Le droit international est piétiné.

Le NPA-A défend une rupture radicale : partage des richesses en faveur du travail, augmentation des salaires, interdiction des licenciements, extension de la gratuité et des services publics, renforcement de la Sécurité sociale, des retraites, de la santé, du logement et de l'éducation. Il faut mettre fin aux grands projets inutiles, à l'accaparement et à la destruction des écosystèmes.

Notre internationalisme est sans partage : nous défendons partout les peuples, pas les gouvernements ou les États. Sans alignement sur aucun impérialisme, nous affirmons une solidarité active avec les exploités et les opprimés, de Kanaky au Congo, de la Palestine à l'Iran, de l'Ukraine au Venezuela. Cette boussole n'est pas qu'une affaire de morale : l'indépendance de classe et l'exigence démocratique sont indispensables pour combattre réellement le capitalisme et l'impérialisme.

Pour construire une mobilisation sociale et politique puissante, démocratique, antiraciste, anticapitaliste et anti-impérialiste, il faut allier unité — sans laquelle rien n'est possible — et radicalité — sans laquelle le possible n'est rien. En 2026 plus que jamais, internationalistes, unitaires et révolutionnaires !

Bien dit

Le traité le plus nocif et le plus contesté de l'histoire de l'UE

YOUJI YAMAMOTO, porte-parole d'Attac France, qualifie ainsi le projet d'accord de libre-échange Mercosur, qui est un des axes des mobilisations portées par la Confédération paysanne cet hiver, et dont les négociations doivent s'achever en janvier. Elle ajoute qu'il faut «exiger l'abandon de cet accord néolibéral d'un autre temps, qui ne profite qu'aux multinationales de l'agro-business au détriment de la santé, de l'agriculture et du climat.»

À la Une

De pire empire – après l'aggression américaine au Venezuela

L'intervention militaire des États-Unis au Venezuela marque une nouvelle escalade impérialiste aux conséquences dramatiques pour les classes populaires. Contre l'ingérence américaine, seule l'autodétermination du peuple vénézuélien peut ouvrir une issue émancipatrice.

Vendredi dernier, le président américain a organisé un coup d'État au Venezuela. Une intervention militaire, avec des bombardements, un bilan de 80 morts, l'arrestation et l'enlèvement du dictateur Maduro et de son épouse.

Une intervention impérialiste assumée

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis organisent des coups d'État en Amérique latine. Au cours du 20^e siècle, la CIA en a organisé plusieurs, par exemple celui contre le président chilien Salvador Allende en 1973, qui a conduit à la prise du pouvoir par Pinochet. Il s'agissait toutefois d'interventions secrètes, destinées à masquer les intentions américaines. (Lire à ce sujet l'article de notre correspondant page 4.)

Cette fois-ci, Trump assume ouvertement ses actions et ses motivations. Ce sont les forces armées américaines qui interviennent ouvertement pour permettre aux États-Unis de diriger le Venezuela et aux entreprises américaines d'exploiter les réserves pétrolières du pays. La démocratisation du pays est à peine un élément discursif secondaire et, de toute façon, la démocratie ne peut jamais naître des bombes ni s'imposer sous les diktats de l'impérialisme américain. D'ailleurs, à ce jour, Trump semble se satisfaire de laisser le régime en place, à condition que Delcy Rodríguez, qui dirige désormais le pays, se soumette à ses exigences. Elle promet ainsi l'ouverture du secteur pétrolier aux majors américaines, tout en

TRUMP MENACE LE MONDE



renforçant le contrôle militaire sur la population.

Ce n'est pas la première fois non plus que les États-Unis déclenchent une guerre pour le pétrole. La dernière en date, la deuxième guerre du Golfe, avait également été lancée sur la base de fausses justifications, notamment la prétendue existence d'armes de destruction massive en Irak. Mais la menace, même imaginaire, que pourrait représenter le trafic de drogues en provenance du Venezuela est si dérisoire que Trump n'a même pas réellement cherché à dissimuler ses véritables objectifs.

Le risque réel d'une fuite en avant

Avec l'intervention militaire au Venezuela, Trump tente de modifier la dynamique en Amérique latine, en particulier dans les

Caraïbes. Il s'agit d'un retour à la doctrine Monroe, qui implique le contrôle politique, direct ou indirect, de la région par les États-Unis. Le régime de Maduro a été la première cible, mais les menaces pèsent aussi sur la Colombie, Cuba, le Groenland, et même le Canada. Les seuls pays qui ne sont pas aujourd'hui menacés sont ceux contrôlés par l'extrême droite, et Trump fera tout ce qu'il pourra pour que ses alliés restent au pouvoir. Peu importe qu'il s'agisse de régimes autoritaires, comme l'était effectivement celui de Maduro, ou de régimes démocratiques : ce qui compte, c'est l'alignement avec la politique américaine.

La surenchère impérialiste se combine ainsi avec une montée du fascisme dans la région et aux États-Unis. Le soutien à l'ancien président et putschiste

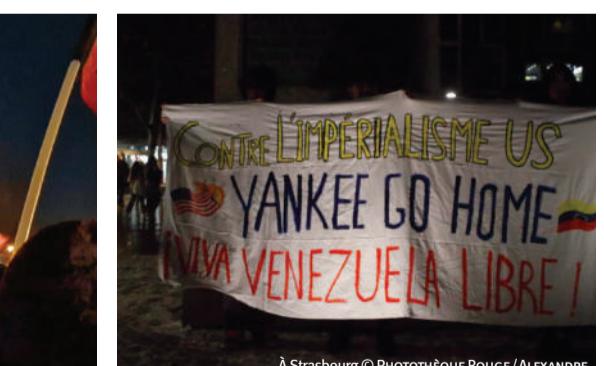
brésilien Bolsonaro et à la «tronçonneuse» de Milei en Argentine s'articule à une politique de plus en plus autoritaire aux États-Unis, marquée par le non-respect flagrant des lois fédérales et par une répression croissante du mouvement social. Le pire de l'extrême droite commence à prendre la forme d'un empire néocolonial dans la région.

Solidarité avec le peuple vénézuélien

Cette intervention militaire et ce coup d'État constituent une très mauvaise nouvelle pour le peuple vénézuélien. Les classes populaires du pays ont déjà trop souffert des politiques répressives et autoritaires du régime Maduro, ainsi que de la crise économique aggravée par les sanctions imposées par le gouvernement américain. L'intervention militaire et l'ingérence politique, économique et militaire directe des États-Unis ne feront qu'aggraver la situation. Le NPA-l'Anticapitaliste ne soutient pas le régime Maduro, mais le peuple vénézuélien et son droit à l'autodétermination. C'est au peuple vénézuélien de décider s'il doit emprisonner ou non Maduro, et non au gouvernement américain. Nous exigeons donc le retrait total des troupes américaines du Venezuela et des Caraïbes, la fin de l'ingérence politique, militaire et économique, ainsi que la levée des sanctions. Nous nous inscrivons dans des cadres unitaires de solidarité avec le peuple vénézuélien, dans la perspective de construire un large mouvement anti-impérialiste.

Martin Hache

Acturama



Des rassemblements unitaires ont eu lieu partout en France après l'agression militaire et l'enlèvement de Maduro par l'armée américaine. Le NPA-l'Anticapitaliste est intervenu pour dénoncer l'ingérence impérialiste et affirmer sa solidarité avec le peuple vénézuélien et son droit à l'autodétermination.

À Saint-Étienne © NPA

IRAN Ni Guide ni Shah : soutien au soulèvement des peuples d'Iran !

Le soulèvement en cours en Iran articule revendications sociales, égalité des droits et rejet de la dictature. Face à la répression du régime et aux tentatives de récupération impérialistes et monarchistes, la mobilisation ouvre une nouvelle séquence à fort potentiel révolutionnaire.

Parti du grand bazar de Téhéran le 28 décembre 2025, le mouvement s'est rapidement étendu à plus de 80 villes du pays. Les sanctions internationales et la politique économique désastreuse de la République islamique d'Iran (RII) ont plongé le pays dans un profond marasme. Sur fond de défaites régionales et d'hyperinflation, l'effondrement de la monnaie nationale a fait office de détonateur. Avec une inflation officielle de 52% et des produits de première nécessité en hausse de plus de 200%, une grande partie de la population a sombré ces dernières années dans la pauvreté.

Une contestation politique du régime

Traditionnellement proche du clergé chiite, le bazar constitue une fraction importante de la bourgeoisie commerçante, aujourd'hui affaiblie. Le pouvoir a tenté de désamorcer la colère en cédant à certaines de ses revendications, sans succès : la jeunesse s'est engouffrée dans la brèche, suivie par des pans entiers de la société. Les réseaux militants et syndicaux se sont solidarisés du mouvement.

Les concessions du pouvoir – limogeages, aide mensuelle de 6 euros accordée à la population ou promesse d'une hausse de 40% du salaire minimum – sont restées sans effet, car le soulèvement est avant tout politique. Il exprime une colère profonde, nourrie par des décennies d'injustices, de répression, de ségrégation de genre et de pillage par les élites du régime et des Gardiens de la Révolution, qui ont amassé des fortunes colossales.

Il s'inscrit dans la dynamique révolutionnaire ouverte par les mobilisations contre la vie chère en 2018, poursuivies en 2019 et



culminant avec « Femme, Vie, Liberté » en 2022. Si ce dernier soulèvement n'a pas renversé la RII, il en a brisé la légitimité et défait un de ses fondements idéologiques, qui est l'apartheid de genre et le voile obligatoire. Aujourd'hui, revendications économiques, lutte pour l'égalité et rejet de la dictature s'articulent, donnant au mouvement une assise sociale large et un fort potentiel révolutionnaire. Les manifestants s'en prennent aux symboles du régime et s'attaquent dans certaines villes aux QG des forces de sécurité et aux préfectures. Partout, ils font face aux forces de répression avec courage. Ils veulent en finir avec la République islamique d'Iran.

Les défis du soulèvement

Cependant, le mouvement est confronté à des défis majeurs. Conscient de la force

de la mobilisation, le régime déploie une répression massive : arrestations d'activistes, fermetures d'administrations et d'universités, violences destinées à dissuader la population. À ce jour, 29 morts et des milliers d'arrestations sont recensés, tandis que les blessés sont traqués jusque dans les hôpitaux. Face au climat insurrectionnel dans de nombreuses villes, le Guide Khamenei a ordonné une répression accrue. Les nervis du régime infiltrent les manifestations afin de discréditer et diviser le mouvement, notamment en diffusant des slogans pro-monarchistes.

Les monarchistes de la diaspora tentent de manipuler l'opinion en diffusant des vidéos falsifiées, relayées par des médias financés par Washington. Cette stratégie s'inscrit dans un scénario de « regime change » soutenu par Trump et Netanyahu, qui cherchent à imposer Reza Pahlavi (fils du dernier Shah) en s'appuyant sur des secteurs conciliants de la RII. Cela leur permettrait de préserver l'appareil d'État pour continuer à imposer un ordre ultralibéral, autoritaire et à piller les ressources de l'Iran. Les menaces d'interventions militaires s'inscrivent dans cette stratégie.

Dans ce contexte, une mobilisation massive des travailleurEs par la grève pourrait être déterminante pour imposer les libertés politiques et d'organisation, le partage des richesses, l'égalité des droits, le droit à l'autodétermination des peuples et la protection de l'environnement.

La solidarité entre étudiantEs, femmes, travailleurEs et minorités nationales, ainsi que la structuration démocratique du mouvement, sont décisives pour transformer la colère en force sociale capable de renverser la RII.

Partout dans le monde, les forces de gauche, féministes et démocratiques doivent soutenir la lutte des peuples d'Iran et construire des fronts contre les ingérences impérialistes. Babak Kia

No comment

S'ils ne se tiennent pas sages, il y aura une deuxième frappe

DONALD TRUMP menace le 4 janvier de frapper de nouveau le Venezuela si Delcy Rodríguez ne se plie pas à toutes ses exigences : accorder aux États-Unis et à ses entreprises un « accès total » aux infrastructures pétrolières vénézuéliennes ainsi qu'aux routes et aux ponts. Il avertit : si le gouvernement intérimaire ne coopère pas, « elle se retrouvera probablement dans une situation pire que Maduro ».

Agenda



Lundi 12 janvier, Centre d'études marxistes « Internationale néofasciste et politique de l'opprimé », avec Fanny Gallot et Ugo Palheta, Montreuil (93). À 19 h, 2, rue Richard-Lenoir, métro Robespierre.



Mardi 13 janvier, réunion publique pour un Ruffec populaire avec Philippe Poutou, Ruffec (16). À 19 h, salle de la Canopée à Ruffec.

Vendredi 16 janvier, rencontre pour une alternative écosocialiste avec Daniel Tanuro, Strasbourg (67). À 18 h 30, à la librairie-café La Tache Noire, 1, rue de Zurich (entrée Quai des Bateliers)



Vendredi 23 janvier, réunion publique « Exploitations, oppressions, comment réagir? », Angers. À 20 h 30, salle du Doyenné, 56 boulevard du Doyenné à Angers.

ALGÉRIE Pour la libération de Lyes Touati

Militant anticapitaliste et anti-impérialiste, figure du Hirak de 2019, Lyes Touati est emprisonné sur la base d'accusations infondées. Sa détention illustre une nouvelle offensive répressive contre celles et ceux qui luttent pour la justice sociale et démocratique en Algérie.

Lyes Touati, membre du Parti Socialiste des Travailleurs (parti suspendu depuis 2022), est également un militant associatif très engagé dans sa ville natale d'Aokas. Présent dans l'ensemble des luttes relevant de l'intérêt général, il s'est notamment investi dans les combats environnementaux, en particulier pour la préservation de la bande boisée d'Aokas, la délocalisation de la décharge publique et la mise en place d'une déchèterie. Lors de l'épidémie de Covid-19, il a initié un collectif citoyen chargé de collecter des fonds, contribuant ainsi à l'acquisition d'une centrale à oxygène pour l'EPH d'Aokas, ainsi que de matériaux et de médicaments indispensables aux malades en situation de détresse.

Des engagements exemplaires

Son engagement social se manifeste également par son soutien constant aux grèves syndicales dans le secteur de l'éducation. Il

a notamment appelé à prendre en compte les revendications légitimes des lycéenNES et collégienNES lors de leurs mobilisations l'an passé, en défendant l'écoute, le dialogue et le débat avec ces élèves. Il soutient par ailleurs de manière infatigable les luttes des travailleurEs.

Figure majeure du Hirak de 2019, Lyes Touati a, dès la première semaine du mouvement, appelé à son auto-organisation sous le mot d'ordre d'assemblée constituante.

Militant anticapitaliste et anti-impérialiste assumé, il défend ouvertement des positions antisionistes et anti-impérialistes concernant les questions palestinienne et sahraouie.

Des accusations absurdes

C'est pourtant dans ce contexte militant que Lyes Touati a été arrêté le 14 décembre dernier, puis placé sous mandat de dépôt à compter du 16 décembre, sur la base d'une accusation surréaliste d'appartenance au MAK — qui

constitue l'exacte antithèse des idéaux qu'il incarne et des luttes qu'il mène depuis des années. Dès le 17 décembre, ses avocats ont déposé une demande de remise en liberté provisoire, rapidement suivie d'une large vague de soutien et de témoignages saluant son parcours militant, aux niveaux local, national et international. Toutefois, le 30 décembre, la chambre d'instruction a rejeté cette requête et maintenu Lyes Touati sous mandat de dépôt.

Par cette accusation, Lyes Touati encourt une peine de prison allant de 5 à 10 ans, alors même qu'aucun élément ne permet d'en établir la véracité ni le fondement, tant sur le plan juridique que politique. Il assume pourtant clairement et publiquement son anticapitalisme et son anti-impérialisme, que le juge d'instruction semble refuser de prendre en considération. Sa dernière publication sur Facebook, datée du 13 décembre, la veille de son arrestation, n'était d'ailleurs



autre que la célèbre citation du préambule du *Manifeste du parti communiste* : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ».

Liberté pour Lyes!

Une pétition d'initiative locale a d'ores et déjà recueilli plus de 1500 signatures. Elle témoigne de la reconnaissance de la probité morale et politique de Lyes Touati et constitue un rejet net des accusations infondées portées contre lui.

La mobilisation de solidarité doit se poursuivre pour obtenir sa libération. Faisons signer la pétition, sollicitons des rendez-vous auprès des ambassades et contribuons à démontrer que Lyes est un militant anti-impérialiste et pro-Palestine reconnu, qui n'a rien à faire en prison.

CorrespondantEs

Pour signer la pétition : <https://liberte-lyes.org>



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur ***l'Anticapitaliste.org***

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction : redaction@npa2009.org

Tirage : 1800 exemplaires

Diffusion : diffusion@lanticapitaliste.org

Directrice de publication : Penelope Duggan

Administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Secrétaire de rédaction : Olivier Lek Lafferrière

Numéro ISSN : 2269-3696

Maquette : Ambre Bragard

Commission paritaire : 1225-C-93922

Impression : Rotographie, Montreuil-sous-Bois

Société éditrice : Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication.

Tél. : 0148704221
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM' VERT®

À L'EST L'Ukraine ne cède ni aux intox ni aux pressions

A près presque quatre ans d'une très longue guerre, la société ukrainienne est épuisée, marquée par les deuils, les déplacements, l'angoisse permanente des alertes. La confiance dans les alliés faiblit, beaucoup savent que l'aide peut diminuer, que des compromis peuvent se faire sur leur dos. Mais loin de se résigner, la majorité des Ukrainiens rejette l'idée d'une paix imposée qui sacrifierait leur sécurité future ou légitimerait l'occupation. Les violences subies dans les territoires occupés renforcent leur détermination.

Expropriations et intox à grande échelle

Par décrets, l'administration russe veut rendre irréversible l'occupation des territoires ukrainiens. Terres agricoles, logements, entreprises sont confisqués et transférés à l'État russe ou à ses proches. En violation du règlement international des lois de la guerre, qui interdit l'appropriation de biens privés dans les territoires occupés, le droit russe s'impose, le rouble devient la monnaie de référence, les passeports russes une condition d'accès aux services de base. Par cette politique du « fait accompli », Moscou s'emploie à rendre toute négociation réelle impossible.

L'annonce d'une attaque de drones contre une propriété de Poutine est une tentative grossière de manipulation. Kiev n'avait aucune raison de consacrer des forces à une cible sans aucun intérêt militaire. Depuis, Moscou n'a toujours pas fourni la moindre preuve et ne compte pas le faire. L'épisode sert à victimiser le pouvoir russe et à justifier la poursuite de la guerre face aux pressions de Trump — qui prend pour argent comptant les mensonges poutiniers.

Sur le front, la guerre d'usure

Malgré 150 000 combattants déployés dans le secteur de Pokrovsk, Moscou n'a pas réussi de percée stratégique majeure ni d'encerclement décisif depuis des mois, et l'armée ukrainienne tient, elle ne s'effondre pas. L'enjeu de la présence ukrainienne y est plus diplomatique que militaire. Les forces russes exigent la totalité du Donbass dans le cadre d'un accord de paix, la prise de Pokrovsk en serait le symbole. En ce début d'hiver, rien n'est joué. Pour Moscou, le maintien en état des réseaux logistiques sera prioritaire pour assurer un approvisionnement accru, en carburant et en vivres ; pour Kiev, l'intensification des bombardements sur les infrastructures routières et énergétiques constitue une menace grave.

Les négociations de paix patientent

Dans les prochains jours, plusieurs rencontres porteront sur les garanties de sécurité que les alliés peuvent apporter pour dissuader Moscou de l'attaquer de nouveau. Poutine ne cède ni sur la reconnaissance des annexions ni sur la neutralisation durable de l'Ukraine. Les propositions de l'administration Trump — par exemple celle d'une « zone économique libre » d'où Kiev aurait retiré ses troupes — créent une pression politique sur Kiev pour valider un partage territorial inacceptable. Le viol du droit international commis par Trump au Venezuela s'inscrit dans la logique appliquée par Poutine en Ukraine (et demain par la Chine à Taïwan ?) qui vise une répartition de « zones d'influence historiques » entre autorités. De son côté, Zelensky a répété de façon claire que l'Ukraine ne céderait aucune partie de son territoire ni ne reconnaîtrait la souveraineté russe sur ces terres, y compris le Donbass ou la Crimée. Il refuse toute solution « imposée » par Washington ou Moscou si Kiev n'est pas à la table des négociations. Ces conditions constituent le cœur de la résistance du peuple ukrainien.

Le groupe d'intervention Solidarité Ukraine du NPA



PALESTINE

L'épuration ethnique de Gaza par des ONG et le Somaliland

À compter du premier mars, trente-sept ONG se verront interdire d'agir dans la bande de Gaza, alors même qu'elles constituent des ressources essentielles pour la population.

Cette décision s'inscrit dans un projet global de privatisation et de militarisation de l'aide humanitaire. Elle poursuit un double objectif : le contrôle du récit et l'épuration ethnique, que vise explicitement le projet d'expulser les Gazaouis vers le Somaliland.



Une stratégie d'épuration

L'action humanitaire constitue un pilier central du discours de la « communauté internationale » qui se présente comme défenseure des peuples opprimés. À ce titre, cette action est difficile à effacer sans susciter l'indignation. Elle demeure pourtant aisément contournable. Des organisations indépendantes et reconnues sont ainsi remplacées par des structures sélectionnées par les autorités coloniales, dans la continuité de la Gaza Humanitarian Foundation (GHF). Les points de ralliement mis en place par cette fondation ont notamment permis l'assassinat de 1 400 Gazaouis. Parmi les structures dites « humanitaires » répondant aux normes israéliennes, le nom de l'organisation chrétienne évangélique Samaritan's Purse émerge. Cette ONG a mené des opérations de conversion religieuse parallèlement à ses « actions humanitaires » au Salvador en 2001 et, sous couvert d'offrandes, a distribué des bibles dans plusieurs pays à majorité musulmane en 2018. Elle conjugue ainsi un prosélytisme explicitement anti-musulman à un soutien

affirmé au projet israélien, qu'elle qualifie de « guerre du bien contre le mal ».

Réécrire l'histoire

Cette reconfiguration de l'« action humanitaire » s'inscrit dans un continuum colonial. À court terme, elle facilite l'expulsion ou l'assassinat des Palestiniens ; à long terme, elle contribue à façonner la mémoire de la séquence actuelle en adéquation avec le narratif israélien. L'action humanitaire ne se réduit pas à la distribution d'aide. Elle constitue également un lieu central de production des récits, à

travers la présence de témoins directs. Ainsi, parallèlement au danger qui pèse sur le corps des Gazaouis, c'est aussi la mémoire de leur massacre — et de leur résistance — qui est menacée. La colonisation des récits apparaît dès lors comme un enjeu fondamental, rappelant notre devoir d'écoute, d'attention et de transmission.

Le Somaliland et l'expulsion des Palestiniens

Tout en contestant la légitimité d'organisations humanitaires établies internationalement, Israël s'est empressé de

reconnaître en premier lieu le Somaliland, un État pourtant non reconnu par la communauté internationale.

Le Mossad s'est directement entretenu avec les indépendantistes somalilandais dans l'objectif, selon certaines chercheurs, d'acquérir une base stable à proximité des houthis du Yémen. Au-delà du bouleversement de l'ordre régional, cette reconnaissance ouvre une brèche permettant l'expulsion des Palestiniens, l'acceptation de ce transfert de population semblant avoir conditionné la reconnaissance de l'État.

Dans leur symbiose impériale, les dirigeants israéliens et américains cherchent depuis plusieurs mois un territoire susceptible d'accueillir une partie importante du peuple palestinien afin de clore définitivement la question palestinienne. La reconnaissance du Somaliland, couplée à des promesses de transferts financiers, pourrait inciter les indépendantistes à accepter ce projet colonial, bien que les miliciens d'Al-Shabab rappellent l'importance de préserver l'unité nationale et le devoir de loyauté envers la communauté palestinienne.

Sara Laska

USA Les États-Unis après l'attaque contre le Venezuela

Militant de DSA (Democratic Socialists of America), Dan La Botz, notre correspondant aux États-Unis, dresse un état des lieux des réactions internes après l'attaque contre le Venezuela et rappelle qu'elle s'inscrit dans une longue histoire de domination régionale.

Donald Trump a ordonné d'attaquer le Venezuela et d'enlever Nicolás Maduro le 3 janvier, afin de le transférer à New York où il sera jugé pour trafic de drogue et narcoterrorisme. Trump a déclaré : « Nous allons diriger le pays » et son industrie pétrolière. (Lire notre article page 2.)

Une initiative critiquée

Les démocrates et quelques républicains ont critiqué le président. Le chef de la minorité au Sénat, Chuck Schumer, a qualifié l'attaque d'« imprudente » et a déclaré que l'administration « devait immédiatement informer le Congrès de ses objectifs et de son plan pour éviter une catastrophe humanitaire et géopolitique ». Le sénateur Tim Kaine a déclaré qu'il imposerait un vote la semaine prochaine sur une résolution bipartite stipulant que les États-Unis « ne devraient pas être en guerre avec le Venezuela sans une autorisation claire du Congrès ». « Trump doit être destitué », a déclaré la représentante Delia Ramirez.

Zohran Mamdani, le nouveau maire socialiste démocrate de New York, a déclaré : « Attaquer unilatéralement une nation souveraine est un acte de guerre et une violation du droit fédéral et international. Cette volonté flagrante de changement de régime n'affecte pas seulement

les populations étrangères, elle a également un impact direct sur les New-Yorkais, y compris les dizaines de milliers de Vénézuéliens qui ont élu domicile dans cette ville. »

Des manifestations contre la guerre ont immédiatement éclaté dans plusieurs grandes villes du pays, de New York à Chicago, en passant par San Francisco et Los Angeles, mais également dans certaines petites villes et devant la Maison Blanche à Washington, D.C.

La plupart des législateurs du Parti républicain ont déclaré leur soutien à Trump, qui dirige le parti par des faveurs et la peur. Mais certains membres du mouvement Make America Great Again (MAGA) de Trump, comme Marjorie Taylor Greene, ont déclaré : « Beaucoup de membres du MAGA pensaient avoir voté pour mettre fin à ce genre de choses. Bon sang, nous nous sommes trompés. »

Une longue tradition de violences impériales régionales

Trump, qui se qualifie lui-même de « président de la paix », semble en fait s'inscrire dans une longue tradition de coups d'État, d'interventions armées et de guerres menées par les États-Unis en Amérique latine. De 1846 à 1848, les États-Unis ont fait la guerre au Mexique et se sont emparés de

la moitié de son territoire. Lors de la guerre hispano-américaine de 1898, les États-Unis ont fait de Cuba un protectorat et de Porto Rico une colonie. En 1903, les États-Unis ont organisé la séparation du Panama de la Colombie afin de construire et contrôler le canal. Les Marines américains ont envahi et occupé Cuba de 1906 à 1909 et de 1917 à 1933, la République dominicaine de 1916 à 1924 et le Nicaragua de 1912 à 1933. Les États-Unis ont organisé des coups d'État qui ont renversé le gouvernement du Guatemala en 1954 et celui du Chili en 1973, envahi et renversé les gouvernements de la Grenade en 1983 et du Panama en 1989. Et ce ne sont là que les agressions les plus flagrantes des États-Unis dans la région.

Trump lui-même est intervenu au Brésil pour soutenir le leader de la tentative de coup d'État de droite Jair Bolsonaro et a organisé un prêt de 20 milliards de dollars au président argentin de droite Javier Milei... Nous, socialistes, ne soutenons pas Maduro, qui a instauré une dictature au Venezuela. Mais nous condamnons et nous opposons à l'attaque de Trump contre le Venezuela, à l'enlèvement de Maduro et à sa tentative de contrôler l'Amérique latine. Nous descendrons dans la rue avec nos mots d'ordre : « Ne touchez pas au Venezuela ! » et « Pas de guerre pour le pétrole ! »

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

À lire sur le site



Guinée : une élection pour la galerie, par Paul Martial

LOI YADAN : DANGER GRAVE ET IMMINENT POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Présentée comme une réponse à la montée de l'antisémitisme, la proposition de loi dite « Yadan » constitue en réalité une nouvelle étape dans la criminalisation de la solidarité avec le peuple palestinien et dans la restriction des libertés publiques. En assimilant des opinions politiques à des délits pénaux, en reprenant des définitions contestées et en élargissant dangereusement l'arsenal répressif, ce texte vise à faire taire toute critique de l'État d'Israël. Dossier réalisé par Olivier Lek Lafferrière

La loi Yadan est liberticide

La proposition de loi « visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme » (PPL n° 575), portée par la députée Renaissance Caroline Yadan, modifie profondément le droit pénal et le droit de la presse. Elle introduit plusieurs dispositions particulièrement dangereuses pour la liberté d'expression.

ARTICLE 1: l'extension massive du délit d'apologie du terrorisme

L'article 1 vise à inscrire dans la loi les dispositions imposées par décret à l'automne 2023 et qui ont conduit à au moins un millier de poursuites judiciaires pour « apologie du terrorisme » contre des organisations ou des militantEs qui ont exprimé une opinion sur le 7 octobre qui ne correspond pas au narratif officiel. Cet article élargit considérablement le champ du délit d'apologie du terrorisme. Il ne s'agit plus seulement de sanctionner une glorification explicite d'actes terroristes, mais aussi des propos qualifiés de « provocations indirectes », ou encore le fait de présenter certains actes comme une « légitime résistance ». Une

telle rédaction floue ouvre la voie à une criminalisation d'analyses politiques, historiques ou juridiques portant sur des situations de conflit armé. Elle permettrait, par exemple, de poursuivre des militantEs, des chercheurEs ou des journalistes pour avoir évoqué le droit des peuples à résister à l'occupation, pourtant reconnu par le droit international. Cette extension remet en cause le principe fondamental de légalité des

La loi Yadan permettrait de poursuivre des personnes pour avoir évoqué le droit des peuples à résister à l'occupation

ARTICLE 2: interdire de fait toute remise en cause de l'État d'Israël

L'article 2 crée un nouveau délit punissant de cinq ans de prison et de 75 000 euros d'amende le fait de « provoquer à la destruction ou à la négation d'un État ». L'absurdité de cette formulation devrait sauter aux yeux : selon cette disposition, il aurait été interdit de souhaiter le démantèlement de l'URSS, la réunification de l'Allemagne (qui a détruit la RDA), etc. Mais derrière une formulation apparemment générale, cet article vise en réalité clairement la Palestine et Israël. Dans les faits, des

délits et des peines, en laissant une marge d'interprétation arbitraire aux autorités judiciaires. slogans politiques comme « Free Palestine », « De la mer au Jourdain, égalité des droits » ou encore des appels à un État démocratique unique pourraient être assimilés à une négation de l'État d'Israël et devenir pénalement répréhensibles. Cet article transforme un débat politique légitime sur les formes d'organisation étatique et les droits des peuples en infraction pénale.

ARTICLE 3: une fermeture administrative à caractère islamophobe des lieux de culte

L'article 3 introduit en outre une disposition explicitement islamophobe. En élargissant les motifs de fermeture administrative des lieux de culte sur la base de notions floues comme la « légitime résis-

tance » ou la « relativisation » d'actes terroristes, il confère aux préfets un pouvoir discrétaire sans contrôle judiciaire préalable. Dans le contexte politique actuel, cette mesure ne peut qu'alimenter un ciblage massif des mosquées et des lieux associatifs liés à des populations musulmanes ou perçues comme telles. Elle s'inscrit dans une continuité de politiques sécuritaires qui, sous couvert de lutte contre le terrorisme, assimilent expressions politiques, pratiques religieuses musulmanes et menace à l'ordre public. Cette disposition renforce ainsi une islamophobie d'État déjà largement documentée, tout en portant une atteinte grave à la liberté de culte et d'expression.

ARTICLE 4: assimiler la critique d'Israël à la négation du génocide nazi

L'article 4 étend le délit de contestation des crimes contre l'humanité en y intégrant des comparaisons, analogies ou rapprochements. L'objectif est

explicite : sanctionner toute comparaison entre la politique israélienne et d'autres régimes historiques, notamment l'Afrique du Sud de l'apartheid ou le nazisme. Or, si toute banalisation ou négation du génocide doit être combattue sans concession, assimiler automatiquement ces comparaisons à du négationnisme revient à empêcher toute analyse critique, y compris lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre antiraciste et historique rigoureux.

La définition de l'IHRA comme socle idéologique

La proposition de loi reprend plusieurs exemples issus de la définition dite « opérationnelle » de l'antisémitisme de l'IHRA (Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste), une définition largement contestée par des juristes, des universitaires et des ONG... et même par son principal artisan ! Cette définition assimile très largement l'antisionisme à l'antisémitisme et sert depuis des années à réprimer la solidarité avec la Palestine.

Une offensive politique contre les libertés et le mouvement de solidarité

La loi Yadan s'inscrit dans une offensive politique plus large contre les libertés publiques et contre le mouvement de solidarité avec la Palestine.

Cette proposition de loi ne s'attaque pas aux causes structurelles de l'antisémitisme ni aux réseaux d'extrême droite qui le diffusent. Elle opère au contraire une instrumentalisation et un dévoiement de cette lutte pour cibler un camp politique précis : celui de la solidarité internationale, de l'antiracisme politique et du soutien aux droits du peuple palestinien.

Un loi inscrite dans la théorie du « nouvel antisémitisme »

Cette proposition de loi s'inscrit pleinement dans la lecture raciste dite du « nouvel antisémitisme », qui opère un glissement idéologique majeur : l'antisémitisme n'y est plus défini comme un racisme visant des personnes ou des groupes juifs, mais comme une hostilité politique à l'égard de l'État d'Israël. En affirmant que l'antisémitisme contemporain se manifeste notamment par des

« attaques contre l'État d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive » ou par des comparaisons entre la politique israélienne et le nazisme, le texte reprend les expressions centrales de cette théorie sans les nommer.

Une assignation identitaire dangereuse

Ce cadrage repose sur une confusion volontaire entre JuifEs et État d'Israël, qui essentialise les JuifEs, criminalise les critiques, et transforme des prises de position politiques en actes racistes. Loin de combattre l'antisémitisme, cette lecture contribue à l'alimenter, tout en servant de justification idéologique à la répression de la solidarité avec la Palestine et à la disqualification des luttes anticoloniales. En reliant étroitement critique d'Israël à l'antisémitisme, la loi procède en effet à une assignation identitaire des JuifEs à l'État israélien. Cette logique est non seulement

fausse, mais dangereuse : elle expose les JuifEs critiques du sionisme, invisibilise leur diversité politique, et nourrit les confusions qu'elle prétend combattre.

Un tournant autoritaire

La loi Yadan s'inscrit dans une séquence plus large de durcissement autoritaire : dissolutions d'organisations, poursuites judiciaires contre des militantEs, interdictions de manifestations, pressions sur les universités. La programmation des auditions parlementaires, largement dominées par des organisations pro-israéliennes et sécuritaires, illustre clairement l'orientation politique du texte.

Il n'y a pas d'opposition entre la lutte contre l'antisémitisme et la défense de la liberté d'expression. Bien au contraire : c'est en refusant les amalgames, en combattant toutes les formes de racisme et en défendant le droit de mettre en cause les États



coloniaux que l'on renforce un antiracisme cohérent et émancipateur.

Agir pour que cette loi ne passe pas

De nombreuses initiatives visent à interpeller les députéEs pour qu'ils ne votent pas cette loi. Portée par Urgence Palestine, une plateforme permet à chacunE de leur écrire

pour les alerter : bit.ly/loiyadan. Le texte sera examiné en séance plénière à l'Assemblée nationale le 19 janvier. Mais le 12 janvier constitue un moment institutionnel décisif, puisqu'il est étudié en Commission des lois, là où se joue l'essentiel de son contenu avant l'arrivée en séance

publique. C'est à ce stade que peuvent être entérinées, amendées ou retirées les dispositions les plus liberticides. Le Collectif national pour une paix juste et durable entre PalestinienNES et IsraélienNES appelle à un rassemblement à 13 heures devant l'Assemblée nationale afin de porter des exigences démocratiques et anticoloniales.

RÉPRESSION

La France ne doit pas livrer Gino à l'Allemagne

L'histoire de Rexhino Abazaj, dit «Gino», est celle d'un acharnement politique qui dépasse les frontières : c'est le laboratoire d'une criminalisation globale de l'antifascisme. Arrêté à Paris sur la base d'un mandat d'arrêt européen, il risque une extradition vers la Hongrie de Viktor Orbán pour avoir combattu le fascisme.

L'arrestation de notre camarade Gino à Paris, le 16 décembre 2025, sur la base d'un mandat d'arrêt européen émis par l'Allemagne, marque un tournant gravissime. La justice française avait rejeté une première demande d'extradition grâce à la mobilisation, mais l'acharnement policier transfrontalier ne faiblit pas. Malgré une remise en liberté avant Noël, la mobilisation doit être relancée à l'approche de l'examen, le 28 janvier, de la demande d'extradition.

L'Europe complice du régime d'Orbán

Tout commence en février 2023 à Budapest, lors du «Jour de l'Honneur», rassemblement annuel où des milliers de néonazis venus de toute l'Europe paradent avec l'aval du gouvernement pour célébrer la Waffen-SS. Gino, comme d'autres militantEs internationalistes, s'y est rendu pour s'opposer à cette provocation fasciste. Le régime d'Orbán réclame sa tête, l'accusant d'avoir participé à une «organisation criminelle». Après une première victoire judiciaire au printemps 2025, la joie aura été de courte durée. L'Allemagne, via un mandat d'arrêt européen, sert désormais de blanc-seing à la demande hongroise pour contourner les réticences françaises. Gino risque jusqu'à 21 ans de prison dans des conditions documentées par Ilaria Salis, aujourd'hui eurodéputée : cellules infestées, isolement, humiliations et sévices corporels. Nous devons nous opposer de toutes nos forces à la volonté du régime d'Orbán d'en faire un prisonnier politique.

La stratégie du «terrorisme intérieur»

Ce que subit Gino s'inscrit dans un modèle de répression déjà à l'œuvre aux États-Unis. Depuis septembre dernier, un décret y classe le mouvement «antifa» comme organisation terroriste. Désormais, porter une cagoule ou posséder un flyer politique peut suffire à être qualifié de «terroriste intérieur» devant certains tribunaux. Cette rhétorique vise à délégitimer et criminaliser l'action directe antifasciste. L'Europe imite point par point cette dérive : par l'usage des paragraphes 129a-129b du Code pénal en Allemagne et le recours systématique à l'accusation de «formation d'organisation criminelle» pour des actions de rue ; par la neutralisation du droit d'asile : en utilisant le mandat d'arrêt européen comme une procédure purement administrative, les États effacent la nature politique des délits pour traiter les antifascistes comme des criminelEs de droit commun ; par l'inversion des valeurs : tandis que les néonazis du «Jour de l'Honneur» sont protégés par la police d'Orbán, les opposantEs sont traquéEs par les États libéraux via Interpol. Nous dénonçons fermement cette Internationale de la répression. L'affaire Gino est un verrou politique que nous ne devons pas laisser sauter. Accepter l'extradition d'un militant antifasciste ouvrirait la voie à une répression sans limites.

La commission locale antifasciste de la région parisienne



ISLAMOPHOBIE

L'hôpital public traque les musulmanes

À l'hôpital public, au nom de la laïcité, des soignantes sont aujourd'hui ciblées et sanctionnées parce qu'elles portent un calot, une charlotte ou un bonnet de soin.

L'islamophobie État prolonge sans cesse les dispositifs déjà instaurés à l'école contre les jeunes filles musulmanes.

Depuis la loi de 1905, la neutralité religieuse est la règle dans les services publics. Les débats sur l'identité nationale ont considérablement renforcé les dispositifs visant à «expliquer» et «appliquer» la laïcité en ciblant spécifiquement les musulmanEs : en particulier, c'est le port du voile qui est interdit, à l'hôpital comme ailleurs, pour les agentes du service public.

Une traque qui ne cesse de s'étendre

Depuis 2007, des «chartes de la laïcité» ont été rédigées pour renforcer les dispositifs de neutralisation religieuse. À partir de 2021, une version «renforcée» de la charte a été adoptée, affichée par l'AP-HP pour prendre des sanctions contre les agentEs qui ne respecteraient pas la laïcité. Or ce sont des agentes qui ne portent pas le voile dans leur service qui sont aujourd'hui poursuivies. En cause ? Leur calot, leur charlotte ou leur bonnet de soin, utilisés lors des blocs opératoires ou lors des soins nécessitant de travailler en milieu stérile ou avec une grande nécessité d'hygiène.

Pressions et sanctions

Pour l'AP-HP, le port du calot en dehors de ces situations de soins spécifiques est un détournement des tenues professionnelles et

doit donc être sanctionné. La possible compatibilité d'une prescription religieuse avec un uniforme professionnel fait l'objet d'une hyper-vigilance de l'employeur public qui harcèle les soignantes pour leur faire enlever leur calot, leur charlotte ou parfois leur masquechirurgical, et qui, de fait, organise une véritable traque aux musulmanes. Depuis plusieurs mois, les hôpitaux parisiens sont de plus en plus stricts et prennent des sanctions allant jusqu'au licenciement de Madjouline B. à la Pitié-Salpêtrière.



Ce qui se passe à l'hôpital ressemble à ce qui a été appliqué dans les écoles sur les jeunes filles musulmanes : interdiction du port du voile, mise en place de «chartes» qui accroissent la



INDUSTRIE Valeo Pologne : un premier succès

Les ouvrierEs de Valeo en Pologne ont arraché des augmentations de salaires et des engagements sur les conditions de travail. Un premier succès qui montre l'efficacité de la mobilisation collective et de la solidarité internationale.

La grève qu'avaient engagée le 20 novembre 2025 les ouvrierEs des usines Valeo de Chrzanów, Trzebinia et Mysłowice en Pologne avait été suspendue le 24 novembre après la promesse de la direction de Valeo d'engager des discussions autour des revendications déposées par le syndicat Août 80 et les ouvrierEs de l'usine. Ces négociations eurent lieu, une première pour un patronat qui jusqu'à présent se refusait à toute discussion avec le syndicat majoritaire, Août 80.

Jusqu'à 10 % d'augmentations de salaires

Un protocole d'accord a été signé le 23 décembre 2025. Il enregistre des augmentations de salaires significatives qui représentent jusqu'à 10 % du salaire moyen dans l'usine. Pas négligeable pour une première grève dans cette usine ! En plus, le syndicat Août 80, avec les ouvrierEs de l'usine, a obtenu des engagements quant à une amélioration des conditions de travail qui devraient être contrôlés par l'inspection du travail locale.

Le soutien, ce n'est qu'un début !

Lors de la grève de novembre, les ouvrierEs polonaisEs de Valeo avaient demandé et reçu le soutien en France des syndicats de ce grand équipementier automobile mondialisé. La plupart des syndicats de Valeo avaient répondu : SUD, CGT, FO et CGC. Cela s'était hélas réduit à des déclarations,

des communiqués et à la présence de responsables syndicaux le 26 novembre avec la délégation des ouvrierEs polonaisEs venues défendre leur cause à Paris. Pour les ouvrierEs polonaisEs, ce fut un encouragement à leur lutte qui les aida lors de leurs premières discussions à Paris avec la direction centrale de Valeo.

Ce soutien s'est exprimé à la suite des initiatives prises par le syndicat polonais Août 80. C'est un exemple surtout à prolonger par une solidarité effective entre les travailleurEs, à commencer par leurs équipes syndicales, de Valeo ici en France et de toutes ses filiales disséminées en Europe et dans le reste du monde.

NPA Auto Critique

Féminisme «Grok, dessine-moi une femme nue!» Grok, l'IA de Musk, fait parler d'elle pour la génération d'images de femmes dénudées sur X (ex Twitter), relançant le débat sur la violence numérique. Ce qui pourrait passer pour un bug est un problème de fond : l'IA ne fait que refléter le sexism de notre société, en préservant l'impunité des agresseurs. Il fallait supporter les regards lourds, il faut désormais y ajouter la possibilité de se faire dénuder en un clic. Le non-consentement est une violation fondamentale. Faut-il, comme toujours, demander aux femmes de «faire attention», de ne plus s'afficher (le choix des vêtements n'étant même plus le sujet, elles en seront de toute façon privées) ou réguler enfin clairement la génération d'images en imposant la responsabilité des éditeurs et des plateformes ? Sans cadre clair, le patriarcat 2.0 a encore de beaux jours devant lui.

Cyrielle L. A.

Économie Le «don» de 4,3 millions de Michelin à l'État. Michelin a versé 4,3 millions d'euros à l'État sous la forme d'un «don», correspondant à des aides publiques perçues via le CICE... pour une usine finalement fermée. Cette restitution, bienvenue, est le minimum de la décence. Elle reste dérisoire au regard des 2 milliards d'euros de bénéfices du groupe, et insignifiante face aux 211 à 270 milliards d'euros d'aides publiques annuelles aux entreprises. Ce remboursement prend la forme d'un don parce qu'aucun dispositif contraignant ne permet d'imposer la restitution de subventions : absurdité d'un système où l'argent public irrigue les capitalistes sans contrepartie, pendant que les emplois sont détruits. Il est urgent d'en finir avec ces cadeaux au patronat, d'imposer un contrôle démocratique des aides publiques et d'interdire tout financement public aux entreprises qui licencient ou versent des dividendes.

OLL

pression sur les concernéEs et finalement traque du vêtement – ici du calot, là de l'abaya.

Solidarité contre l'islamophobie

Depuis le licenciement de Madjouline, des dizaines de soignantes se sont mobilisées sur les réseaux sociaux pour protester et revendiquer le droit au port du calot.

Nous leur apportons notre solidarité et défendons :

- L'arrêt immédiat des poursuites contre nos collègues qui portent le calot ;

- L'abandon total de la notion même de détournement de tenues professionnelles ;

- L'abandon total de la notion de «signe religieux par destination» qui légitime la discrimination spécifique des musulmanEs ;

L'arrêt du détournement même de la notion de laïcité : dans la plupart des pays, les femmes peuvent prodiguer des soins tout en portant des signes religieux.

Aurélie-Anne Thos, Édouard Soulier, Hafiza B. Kreje

Culture

CINÉMA *Tout va bien*, de Thomas Ellis

Film documentaire, 1h 26, sortie le 7 janvier.

Atravers le parcours de quatre adolescents arrivés seuls à Marseille, *Tout va bien* donne à voir l'épreuve quotidienne de l'exil, entre soupçon institutionnel et désir obstiné de vivre normalement. Un documentaire sensible, à hauteur d'ados, qui rappelle ce que les politiques migratoires et les discours dominants s'acharnent à effacer.

Tout va bien. Trois mots qu'on envoie pour rassurer sa mère quand on est loin, qu'on lance à ses amiEs pour s'en convaincre soi-même ou quand la vérité serait trop compliquée à expliquer. Dans le film de Thomas Ellis, c'est aussi une formule magique, un mantra. Parce que même quand c'est faux, les quatre adolescents que nous rencontrons dans ce documentaire ont besoin de croire qu'à la fin, ça ira quand même.

Seuls à Marseille

Ils ont entre 14 et 19 ans, arrivent seuls à Marseille après avoir traversé des frontières, des administrations et souvent la mer. Après quelques images évoquant ces parcours traumatisants, le film attaque par ce qui les attend vraiment : l'interrogatoire permanent. Questions répétées, regards soupçonneux, peur de se tromper. Ici, on ne cherche pas à comprendre mais à vérifier. On insiste pour connaître les détails de traversées que ces enfants voudraient pouvoir oublier. On soupçonne des enfants de tricher sur leur âge tout en leur demandant d'être immédiatement adultes et responsables. Comme Tidiane, 17 ans, arrivé avec son jeune frère, dont il est séparé très vite le temps de prouver qu'il est, lui aussi, un mineur isolé.

Un film à hauteur d'ados

Tout va bien n'est pas un documentaire plombant pour autant. Thomas Ellis filme ses personnages à hauteur d'ados : avec leurs grands rêves, leur énergie débordante, leur humour parfois désarmant. Junior veut être footballeur professionnel – ou serveur au Plaza Athénée... Aminata, elle, n'a pas traversé la Méditerranée pour devenir femme au foyer. Décidée à aider les autres, elle étudie pour devenir aide-soignante. Sa bonne humeur permanente est communicative, sa vie de jeune ado en foyer pleine de rires, de potins entre copines, de sorties... Khalil, lui, aurait voulu être électricien, mais son niveau en français lui ferme les portes des apprentissages. Il progresse pourtant à toute vitesse, parce que quand on n'a pas le choix, on apprend vite. La plage, le foot, les copains, les glaces partagées, les premières libertés. La musique, très présente, accompagne leurs pensées, leurs peurs, leur détermination. On sent que ça avance, même quand c'est fragile. Sans emphase, *Tout va bien* rappelle ce que le discours dominant a oublié : les personnes qui arrivent ici ne sont ni des chiffres ni des menaces, mais des prénoms, des histoires, qui n'aspirent qu'à une vie normale. Étudier, travailler, aimer, réussir... Rien de très révolutionnaire, en fait. Un film utile, sensible, parfois drôle, souvent révoltant, qui fait du bien là où ça ne va pas bien du tout : notre façon de regarder l'exil.

Cyrielle L. A.



CINÉMA *L'agent secret*, de Kleber Mendonça Filho

En salles

une sincère déclaration d'amour au cinéma.

Une fiction ancrée dans la réalité historique

On pourra certes trouver tout ceci un peu trop virtuose pour être honnête, instillant le doute sur la vraisemblance de ce récit. Ce serait oublier que cette fiction fait référence à des éléments du passé malheureusement vérifiables. Ainsi, pêle-mêle : des hommes d'affaires qui, ne reculant devant aucun méfait, ont pu bénéficier de l'aide du régime ; le mépris viscéral des décideurs du pays (habitant le sud) pour les populations du nord ; des policiers

et des miliciens qui profitaient opportunément des excès du carnaval pour masquer leurs crimes homophobes. Aussi incroyable soit-elle, l'image de cette «jambe poilue», dont la violence est ici mise en scène, a été réellement utilisée à l'époque par la presse dissidente pour évoquer à mots couverts les exactions commises par des policiers.

Comme à son habitude, Kleber Mendonça Filho dépeint des personnages en résistance, mais pas seuls. En inventant une jeune étudiante en histoire qui découvre, de nos jours, des bandes audio du passé et les écoute assidûment, il fait directement référence à sa

mère, historienne, sujet de son précédent film documentaire : Portraits fantômes. L'occasion de redire que ce travail de mémoire est fastidieux mais indispensable, au moment où tant de populations sont tentées par des régimes autoritaires.

Heureusement, *l'Agent secret* est sorti quasiment jour pour jour au moment où Jair Bolsonaro, nostalgique revendiqué de la dictature, est condamné à 27 ans de prison. On ne pouvait imaginer meilleur augure à la carrière de ce film, dont les projections brésiliennes sont, paraît-il, accompagnées de débats enthousiasmants.

Benjamin Croizy

ROMAN *Brutes*, de Dizz Tate

Éditions de l'Olivier, 2025, 272 pages, 22,50 euros.

Sammy Liu-Lou, 14 ans et fille d'un prédicateur, a disparu. Les recherches débutent sous les yeux d'une bande de copines.

Elles s'appellent Leila, Britney, Jody, Hazel, Isabel et Christian,

elles sont au début de l'adolescence et espionnent le monde

autour d'elles.

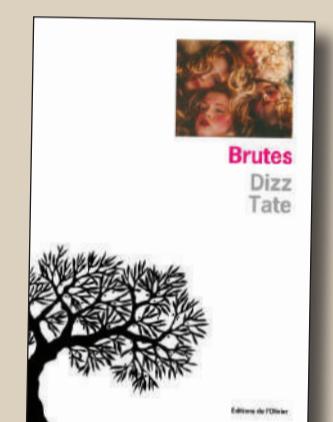
Le roman explore habilement ce que c'est que grandir comme fille et l'entrée dans l'adolescence, la cruauté des jeux, l'ambivalence des relations et des sentiments, les violences sexistes et sexuelles... Et aborde le moment où les amitiés d'enfance et d'adolescence se disloquent.

C'est un roman choral, porté par des voix qui portent à la fois une certaine naïveté et une vision sardonique du monde.

Le fait d'avoir placé cette histoire dans une petite ville du nord de

la Floride explique l'ambiance un peu poisseuse du roman. En effet, le nord de la Floride se rapproche du Deep South, du Sud Profond, et est culturellement plus proche de l'Alabama, de la Géorgie ou du Mississippi que des mégapoles comme Miami. Ainsi, *Brutes* ressemble à la rencontre entre William Faulkner et Sofia Coppola. La playlist qu'on imaginera pour l'accompagner ? Probablement Ethel Cain ou Lana Del Rey.

Rien de mieux, donc pour faire vivre et ressentir cette ambiance fentanyl et soleil écrasant, ennui de la répétition et résignation,



maisons abandonnées et quartiers un peu pouilleux, jobs miteux...

Brutes est le premier roman de Dizz Tate et, porté par la fine traduction de Madeleine Nasalik, est d'ores et déjà une réussite !

Sally Brina

► la librairie La Brèche,
27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil
la-breche.com

Vie du NPA l'Anticapitaliste

CENTRE D'ÉTUDES MARXISTES

Intersectionnalité et lutte de classes

Lundi 15 décembre, le Centre d'études marxistes (CEM) a réuni Sarah Mazouz, Sarah Mako et Aurore Koechlin sur le thème «Intersectionnalité et lutte de classes». Une soirée permettant de déconstruire les oppositions entre les différentes oppressions et de repenser leur articulation au sein du capitalisme et des stratégies de lutte.

Sarah Mazouz, sociologue et chercheuse au CNRS, a d'abord rappelé que la notion d'intersectionnalité, formulée par Kimberlé Crenshaw en 1991, n'a jamais consisté à additionner les oppressions individuelles ni à établir de hiérarchie entre elles, mais à comprendre comment elles peuvent coexister et s'articuler dans des situations concrètes. Elle a ainsi montré comment, dans le monde du travail notamment, être une femme, être une femme racisée ou être un homme racisé ne signifie pas la même chose et l'importance, y compris pour la lutte de classes, de penser simultanément les combats à partir des expériences des plus oppriméEs.

C'est ensuite Sarah Mako, étudiante en sciences économiques et sociales et militante, qui, en s'appuyant notamment sur les travaux de Claudia Jones, a mis en évidence les limites de la manière de penser le mouvement ouvrier comme homogène

et a souligné l'existence d'intérêts contradictoires et de mécanismes de domination au sein même de cette classe. À travers la notion de «triple oppression», elle a analysé la surexploitation spécifique des femmes noires ainsi que la division raciale du travail, depuis l'industrie et le bâtiment jusqu'au capitalisme de plateforme. Elle a montré comment la précarité, l'ubérisation et la racialisation de la main-d'œuvre entraînent l'organisation collective et la formation d'une conscience de classe unifiée.

Enfin, notre camarade Aurore Koechlin, sociologue et militante féministe, a proposé une réflexion sur les usages militants de l'intersectionnalité en France. Elle a retracé l'appropriation progressive de l'intersectionnalité dans les mouvements féministes et à l'université, tout en soulignant les résistances qu'elle suscite, y compris à gauche. Elle a insisté sur les enjeux stratégiques que l'intersectionnalité pose

pour les organisations révolutionnaires : rompre avec l'universalisme abstrait, interroger les angles morts des pratiques militantes et construire des cadres de lutte capables d'intégrer les expériences des femmes, des personnes racisées, des travailleurEs précaires.

Rendez-vous lundi 12 janvier avec Ugo Palheta et Fanny Gallot pour le prochain CEM sur le thème «Internationale néofasciste et politique des oppriméEs».

Cyrielle L. A.



© IRENE GARCIA GALÁN

HOMMAGE Mohammed Harbi, une vie de combat et de pensée révolutionnaires

Décédé le 1^{er} janvier 2026, figure majeure de la gauche du mouvement national algérien et intellectuel révolutionnaire de premier plan, Mohammed Harbi n'a cessé de lier engagement politique et exigence critique.

À travers l'hommage qui lui est rendu par Mahmoud Rechidi, ex-secrétaire général du PST (Parti socialiste des travailleurs), et par la republication d'une tribune écrite avec Nedjib Sidi Moussa au cœur du Hirak, ce dossier revient sur une pensée et un combat qui continuent d'éclairer les luttes démocratiques et sociales, en Algérie et au-delà.

La cérémonie funéraire pour Mohammed Harbi aura lieu mardi 13 janvier au crématorium du Père-Lachaise

à 13 h 30. Lever du corps à 10 h 30 à l'hôpital Saint-Antoine.

Hommage à Mohammed Harbi

Mohammed Harbi nous a quitté hier à l'âge de 92 ans, après avoir marqué notre histoire par son engagement révolutionnaire et par sa contribution majeure à l'écriture de celle-ci.

Militant depuis sa jeunesse au sein du MTLD, le seul courant indépendantiste de l'époque, il rejoint dès novembre 1954 le FLN. Il a incarné à l'indépendance, avec son ami Houcine Zahouane et beaucoup d'autres, «la gauche du FLN». Il a été très proche de la Quatrième Internationale et de son célèbre dirigeant de l'époque, Michel Raptis, dit Pablo.

Dans ces années de lutte pour le pouvoir, Harbi et ses amis de gauche se sont battus pour que la souveraineté nationale se transforme en souveraineté populaire, notamment par le biais du formidable mouvement autogestionnaire des premières années de l'indépendance. La révolution sociale était au cœur de ce combat. C'est contre cette dynamique de «révolution permanente», qui prenait forme dans l'adversité

contre les courants droitiers conservateurs et contre la bureaucratie bourgeoise populiste et autoritaire au pouvoir, que le noyau dur de l'armée des frontières a organisé le coup d'État du 19 juin 1965.

Pour faire face à cette contre-révolution dirigée par Boumediène, Harbi et ses amis ont proclamé l'ORP (Organisation de la Résistance populaire), où se sont rassemblés d'autres courants de gauche, notamment ceux issus du PCA. Il a connu ensuite pendant huit années les affres de la prison jusqu'à son évasion en 1973. Depuis, il s'est exilé en France et il a consacré sa vie à l'enseignement universitaire et à ses inestimables travaux sur l'histoire du mouvement national et la guerre de libération, ponctués par ses analyses sur la nature du régime et de l'État algérien post-indépendance. Après l'ouverture qui a suivi la révolte d'octobre 1988, presque un quart de siècle après sa détention et son exil, Harbi retrouve son pays et son peuple lors des quelques conférences qu'il a animées avec la même rigueur scientifique et la même lucidité politique qui l'ont caractérisé. C'était dans un contexte marqué par une nouvelle dynamique révolutionnaire, portée par de jeunes générations.



Meeting de l'Amicale des Algériens en France (Mohammed Harbi au centre), Paris, le 22 mars 1965. ARCHIVES PRIVÉES MOHAMMED HARBI

Sa disparition est une grande perte pour nous et pour tous ceux et toutes celles qui se battent pour le progrès, les libertés et la justice sociale, et contre l'oppression coloniale et impérialiste dans un monde régi par un système capitaliste chaotique par sa barbarie et son déclin.

Dans l'une de ses dernières tribunes, publiée dans la revue *À contremps* en mars 2019, pendant la vague révolutionnaire du Hirak populaire en Algérie, Harbi a signé avec son ami Nedjib Sidi Moussa une analyse pertinente et intransigeante qui résume à elle seule la pensée révolutionnaire de ce semeur de résistance et d'espoir pour toute l'humanité.

Je publie ci-joint cette tribune vu son importance et son actualité. Je vous recommande vivement de la lire ou de la relire.

Repose enfin en paix, Mohammed Harbi. Tu as été, aux côtés de Houcine Zahouane, notre vieux camarade et notre grand frère du combat révolutionnaire.

Mahmoud Rechidi, le 2 janvier 2026

«L'Algérie est au bord de l'éclosion»

Publié le 11 mars 2019 dans *À contremps* (<https://acontremps.org/spip.php?article709>)

Le surgissement populaire du 22 février constitue une rupture majeure dans notre histoire comme dans celle du Maghreb. Il s'agit de la consolider et d'élargir le champ des possibles.

Aujourd'hui, les Algériens ont remporté une première victoire. Notre tâche prioritaire est de tirer la leçon du soulèvement d'octobre 1988 et d'éviter à nouveau le «détournement du fleuve», à savoir la confiscation de la souveraineté populaire qui est à l'origine de l'autoritarisme sous sa forme actuelle.

Nous sommes devant une nouvelle crise du régime mais le peuple algérien a déjà tranché. Le FLN a vécu, le cinquième mandat aussi. L'annonce du président, ce 11 mars 2019, ne fait qu'entériner cet état de fait.

Ici et là, des alternatives politiciennes sont proposées par les démocrates au nom du changement. Mais les intérêts des classes populaires sont rarement pris en considération. Or, ce sont elles qui vivent le plus intensément l'humiliation, les abus du pouvoir et la hogra.

Ces maux caractérisent tout le Maghreb. C'est pourquoi, après la révolution tunisienne et le mouvement du 20 février 2011 au Maroc, la situation algérienne résonne avec autant de force chez tous ceux qui aspirent à la dignité. Sans céder à l'esprit de revanche, il nous faut prendre garde à ce que les anciens partisans du statu quo ne se rachètent pas une virginité au nom d'une transition qui renouerait insidieusement avec l'ancien régime et ses pratiques (corruption, clientélisme, prédateur, etc.).

La démocratie, que chacun revendique désormais à voix haute, est tout le contraire du consensus dont nous subissons les conséquences. Souvenons-nous qu'il a toujours constitué le cri de ralliement pour les classes dirigeantes.

Le souci d'établir des rapports égalitaires est à la base de la fraternité dont rêve le peuple. Mais pour lui donner de la consistance, il faut sortir de l'unanimité de façade qui constitue un frein à la décantation et au regroupement des forces populaires.

La République est à refonder, en rupture avec les tentations despotes assimilées à la monarchie par les acteurs du surgissement populaire.

Les aspirations des classes laborieuses, dont les femmes et la jeunesse constituent les moteurs, doivent être affirmées dès à présent. Il faudra donc respecter leur autonomie d'organisation et d'action. Dans cette perspective, l'égalité des sexes est indiscutable.

Contrairement à l'idée selon laquelle les Algériennes et les Algériens se seraient réveillés le 22 février, les événements en cours sont en réalité le fruit d'un long processus nourri du combat des forces les plus déterminées et payé par elles au prix politique, mené au cours de la dernière période, dans toutes les régions du pays.

Les concessions matérielles, faites par un gouvernement désireux d'acheter la paix sociale, ont été ratrappées par l'inflation et la cherté de la vie, ce qui souligne l'importance du mot d'ordre de grève générale pour dépasser la segmentation et se constituer en force indépendante.

La main tendue des oligarques aux travailleurs est un marché de dupes et ne fait que perpétuer leur subordination à l'agenda néolibéral. Car ce sont les hommes d'affaires qui ont besoin des masses populaires pour faire pression sur le pouvoir afin de défendre leurs priviléges. En revanche, les chômeurs, les pauvres et les salariés n'ont pas besoin de s'appuyer sur les milliardaires pour affirmer leurs propres objectifs.

Depuis 2012 au moins, s'est constituée dans l'ombre une clique comprenant les représentants de la politique en uniforme, le président et sa famille, ainsi que les affairistes. C'est ce groupe qui a soutenu l'appel à un quatrième mandat puis à un cinquième. Son arrogance

est à l'origine du sursaut populaire.

Soyons vigilants : l'épouvantail d'une ingérence de forces extérieures n'est pas crédible. Arrêtons de chercher le diable en dehors de nous. La crise oppose des forces sociales et politiques internes à l'Algérie.

L'aspiration à un changement radical s'est exprimée massivement et avec force dans les rues, faisant vaciller les tenants du régime. Pour la grande majorité de notre peuple, la quête de la liberté n'est pas séparable de celle de l'égalité.

Nous sommes aux côtés des classes populaires dans leur volonté de gérer elles-mêmes leurs propres affaires. Car il ne peut y avoir de démocratie réelle sans prise en compte de leurs aspirations spécifiques.

Nous sommes partisans de l'auto-organisation des travailleurs, à travers la mise en place d'assemblées dans les quartiers, les villages et les villes, où les individus délibéreront de la prise en charge de tous les aspects de la vie quotidienne, sans la médiation de l'État ou des professionnels de la représentation.

Il s'agit d'aller le plus loin possible dans la remise en cause de l'ordre capitaliste, sécuritaire, patriarchal et religieux.

Notre pays a hérité de l'esprit de la hisba, la surveillance de tous par tous. Opposons-lui le respect de l'autonomie individuelle, la liberté de conscience, celle de disposer de son propre corps, de le mettre en mouvement et de se réapproprier tous ensemble l'espace public, comme l'ont fait, dans la joie, les Algériennes et les Algériens.

Le chemin qui mène à l'émancipation sociale est long mais il n'est pas d'autre voie pour réaliser l'épanouissement de chacun et de tous.

Mohammed Harbi et Nedjib Sidi Moussa

Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

- [lanticapitaliste.org](#)
- [NPALanticapitaliste](#)
- [L_anticapitaliste](#)
- [Lanticapitalis1](#)
- [anticapitaliste.presse](#)
- [lanticapitaliste](#)



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**Et chaque mois,
l'Anticapitaliste
la revue**

**Le n°170 est
disponible**

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois l'Anticapitaliste chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org



Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion@lanticapitaliste.org

L'image de la semaine

